



Non aux évaluations d'école ! Non aux pressions !

Les organisations syndicales CGT-Éduc'action 22, FSU-SNUipp 22, SNUDI-FO 22 et SUD-Éducation 22 constatent que les évaluations d'école :

- organisent une mise en concurrence des écoles ;
- peuvent conduire à des dérives clientélistes et des pressions sur les personnels ;
- alourdissent le travail des collègues, notamment pour les directrices et directeurs ;
- franchissent une marche de plus vers le « tout évaluation » et le contrôle des établissements ;
- provoquent le risque d'ingérence des collectivités et d'une territorialisation de l'école.

C'est pourquoi nous demandons l'arrêt définitif du dispositif d'évaluation d'école. Nous soutenons tous les personnels qui refusent de s'y engager.

Au lieu de ces évaluations d'écoles chronophages et néfastes, nous demandons en priorité des moyens humains et que les équipes puissent disposer librement des 108 heures sans pression ni injonction hiérarchique.

En effet, pour répondre à la situation difficile des écoles, au lieu de chercher à induire une quelconque responsabilité des personnels ou de faire croire que des solutions innovantes restent à inventer, le ministre doit commencer par rendre les 22 postes confisqués aux Côtes-d'Armor à la rentrée 2023. Le directeur académique doit retirer son plan de 44 fermetures de classe. Il faut créer les postes de remplaçants et recruter en conséquence, pour mettre fin au non remplacement de dizaines et dizaines d'enseignant-es et accompagnant-es chaque jour. Il faut rétablir des conditions de travail acceptables et augmenter les salaires.

Nous invitons les collègues, les équipes qui ne souhaitent pas participer à une évaluation d'école, comme ils en ont parfaitement le droit, à nous faire remonter leur courrier de refus et à nous saisir.

Nos organisations syndicales décident de demander audience auprès du DASEN pour exiger que cessent immédiatement les pressions subies par les écoles.